

CNW code 1

## **Le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, lauréat du Prix À part entière 2016 dans la catégorie *Municipalités, MRC et autres communautés***

**Drummondville, le 18 novembre 2016 – L'Office des personnes handicapées du Québec félicite le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, lauréat du Prix À part entière 2016 dans la catégorie *Municipalités, MRC et autres communautés*. Ce prix lui sera remis lors d'une cérémonie qui se déroulera sous la présidence d'honneur de M<sup>me</sup> Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie ainsi que ministre responsable de l'application de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.**

C'est à l'hôtel du Parlement que se déroulera la cinquième édition de la remise du Prix À part entière, en compagnie de nombreux dignitaires. Le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni se verra également attribuer une bourse de 10 000 \$. La candidature a été sélectionnée par un jury animé par M<sup>me</sup> Anne Hébert, directrice générale de l'Office, et composé de M. Alexandre Cusson, maire de la Ville de Drummondville et 1<sup>er</sup> vice-président de l'Union des municipalités du Québec, de M. Stéphane Laporte, porte-parole du Prix, de M<sup>e</sup> Renée Dupuis, ex-vice-présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de M. Khélil Hamitouche, membre du conseil d'administration de l'Office et directeur général du Centre Jean Bosco, ainsi que de M<sup>me</sup> Anick Larose, directrice générale de l'Association du Québec pour l'intégration sociale.

### **Conseil de la Première Nation Abitibiwinni : un groupe unique pour faire la différence**

Constatant qu'au sein de la Première Nation Abitibiwinni, les personnes ayant des incapacités ou des troubles de santé mentale, plus susceptibles d'être marginalisées, n'étaient pas soutenues par les services et programmes en place, des intervenants du secteur de la santé ont décidé de regrouper leurs efforts pour répondre à leurs besoins. C'est ainsi qu'en 2012, pour favoriser leur socialisation, prévenir la toxicomanie et, ainsi, éviter d'éventuelles situations de crise, une dizaine d'intervenants se sont investis. Sous le nom Groupe Unique, des éducatrices en milieu naturel, une psychoéducatrice, une

psychologue, une travailleuse sociale, une infirmière, une agente Grandir ensemble et une coordonnatrice Avenir d'enfants ont mis leur expertise respective en commun pour faire une différence dans la vie de ces personnes. Les résultats sont palpables, les participants du groupe étant devenus plus visibles et impliqués dans les activités organisées par la communauté. En ce sens, le Groupe Unique se considère avant-gardiste, puisqu'un tel programme n'existe pas dans les autres communautés de la région; le groupe considère par ailleurs que la formule pourrait être adaptée à d'autres communautés autochtones et villages du Québec.

## **Le Prix À part entière**

Le Prix À part entière est remis tous les deux ans par l'Office des personnes handicapées du Québec. Il vise à rendre hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Le Prix comporte depuis 2014 quatre catégories : *Individus, Organismes à but non lucratif, Municipalités, MRC et autres communautés, Ministères et leurs réseaux, organismes publics et parapublics*. Les lauréats des trois premières catégories se verront octroyer une bourse de 10 000 \$. Exceptionnellement pour l'édition 2016, la mention *Coup de cœur* du jury recevra également une bourse de 5 000 \$, ce qui élève le montant total des prix octroyés à 35 000 \$. Le Prix est décerné cette année en collaboration avec Hydro-Québec, partenaire principal, et a pour porte-parole monsieur Stéphane Laporte, auteur et concepteur.

## **L'Office**

L'Office des personnes handicapées du Québec est un organisme gouvernemental qui joue un rôle déterminant en matière de conseil, de coordination et de concertation en vue de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Son expertise unique, qui lui permet de remplir activement et efficacement ce rôle, provient notamment des services directs qu'il offre à la population, de ses travaux d'évaluation et de recherche, ou encore de ses multiples collaborations avec des partenaires de tous horizons. Pour plus d'information, visitez le [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca).

## **Communication adaptée**

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à [communications@ophq.gouv.qc.ca](mailto:communications@ophq.gouv.qc.ca).

-30-

Source :            Secrétariat général

Pour renseignements :            Patrick Inthavanh, agent d'information  
1 866 680-1930, poste 18523

Communications et entrevues : Lise Raymond

450 640-0500

[info@clraymond.com](mailto:info@clraymond.com)